

# Procédure d'inscription Camp de jour 2026

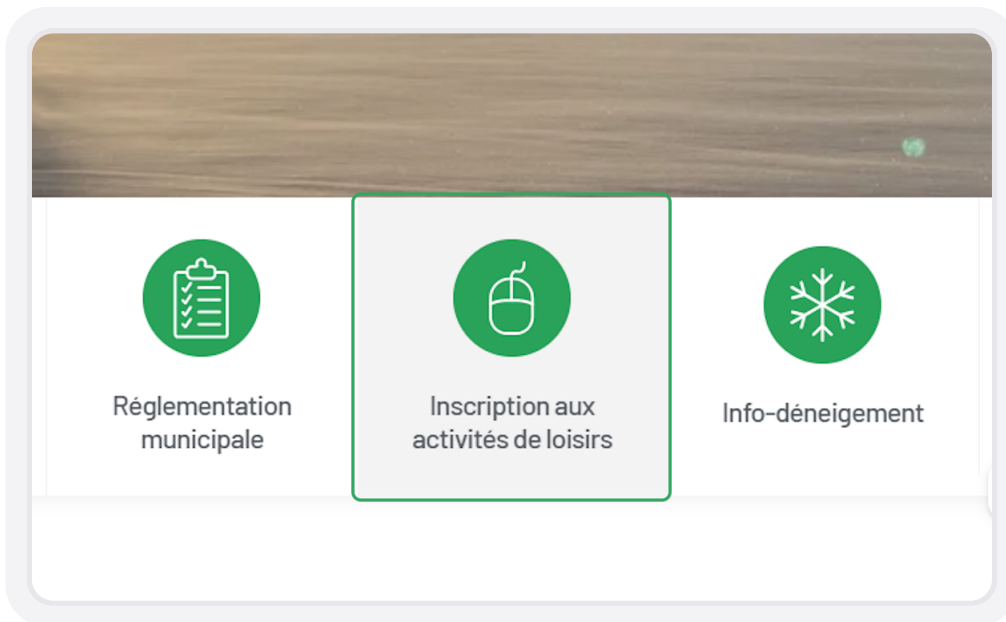
Enfants admissibles :  
Du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2020



Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil

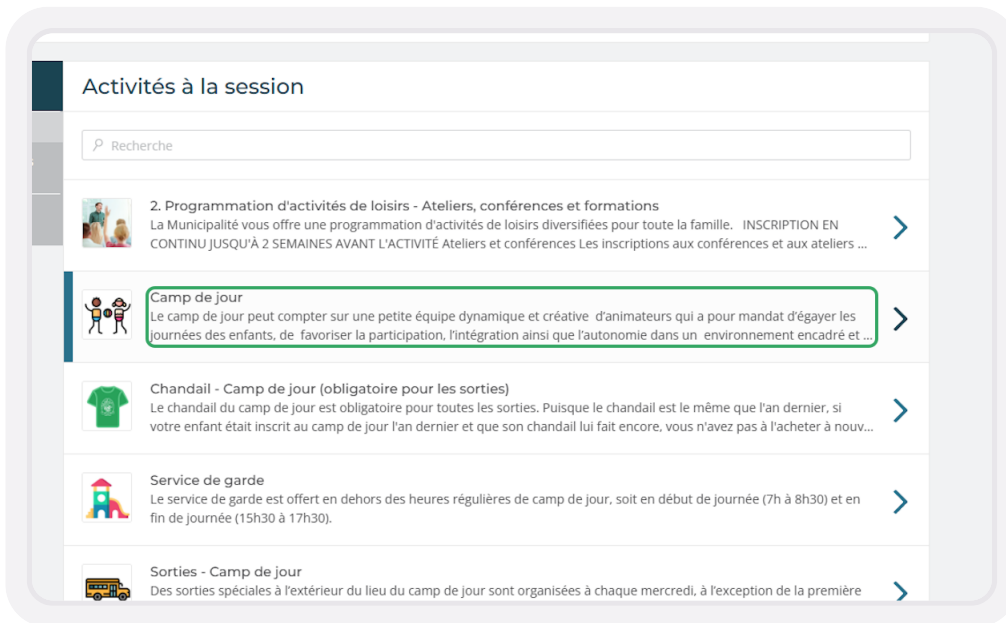
1

Cliquer sur « Inscription aux activités de loisirs »



 Qidigo

2 Cliquer sur « Camp de jour »



3 Cliquer sur « Choisir les participants »  
Sélectionner un seul enfant à la fois pour l'inscription au camp de jour.

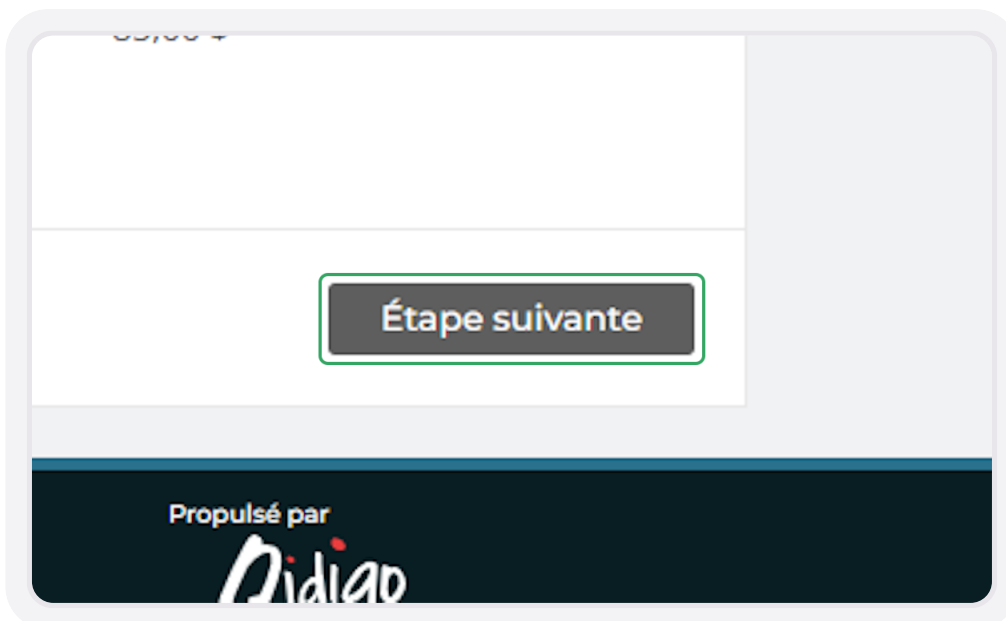


4 Sélectionner les semaines désirées.

L'enfant doit être âgé de 5 à 12 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours.



5 Cliquer sur « Étape suivante »



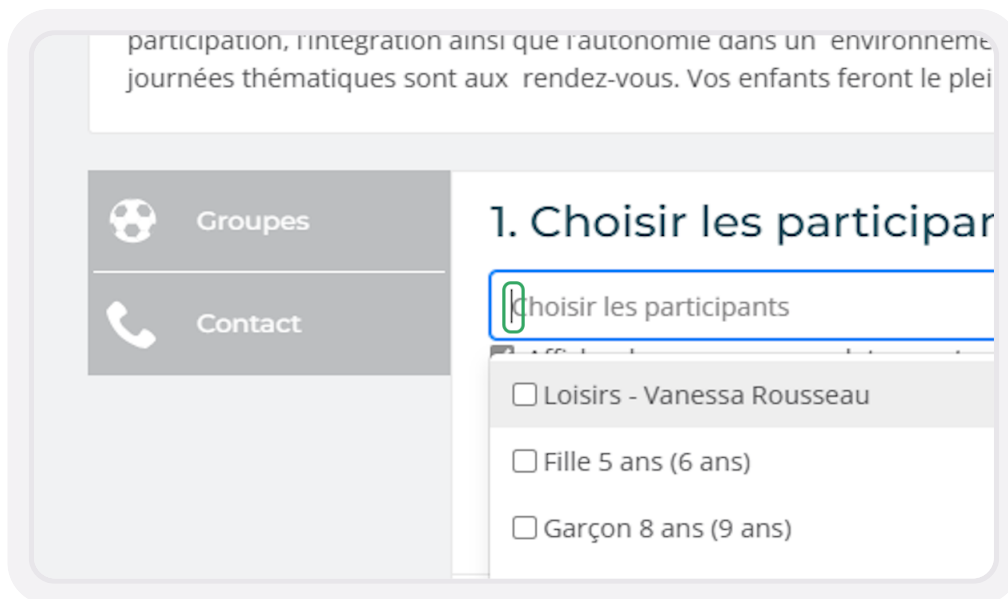
- 6 Vérifier que tout est conforme, puis cliquer sur « Ajouter au panier »



- 7 Cliquer sur « Continuer mes achats »



- 8 Pour ajouter un autre enfant :
- Cliquer sur « Choisir les participants »
  - Refaire les étapes 3 à 7 pour chaque enfant

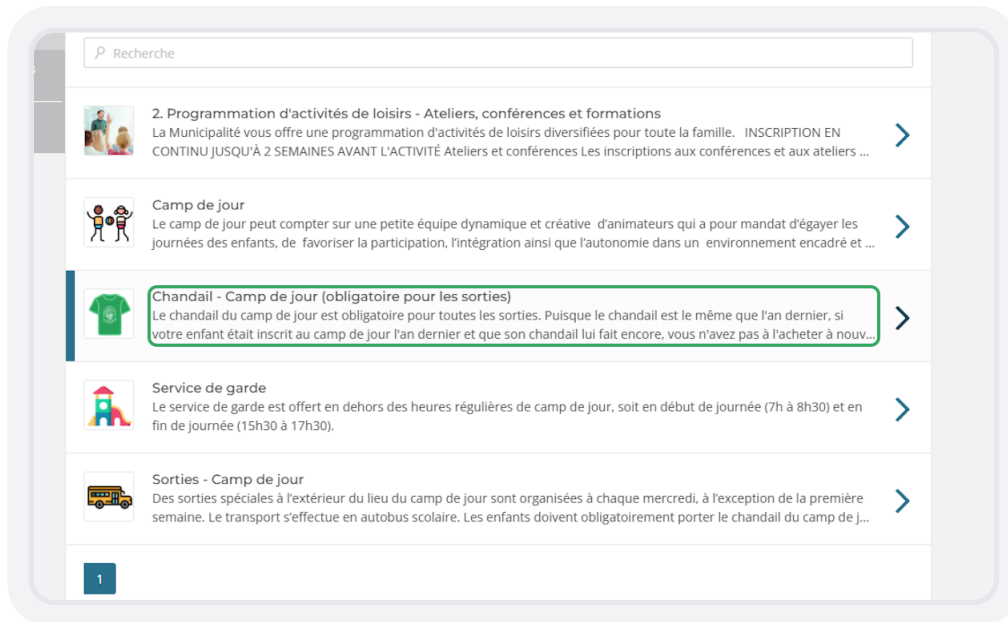


## Ajout du chandail

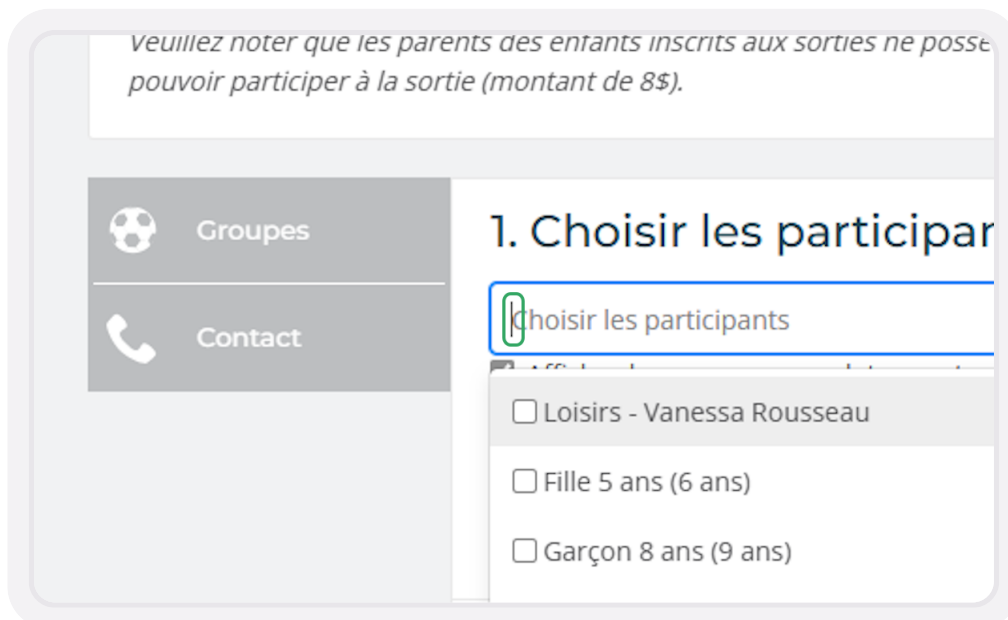
- 9 Cliquer sur « Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil »



10 Cliquer sur « Chandail – Camp de jour (obligatoire pour les sorties) »



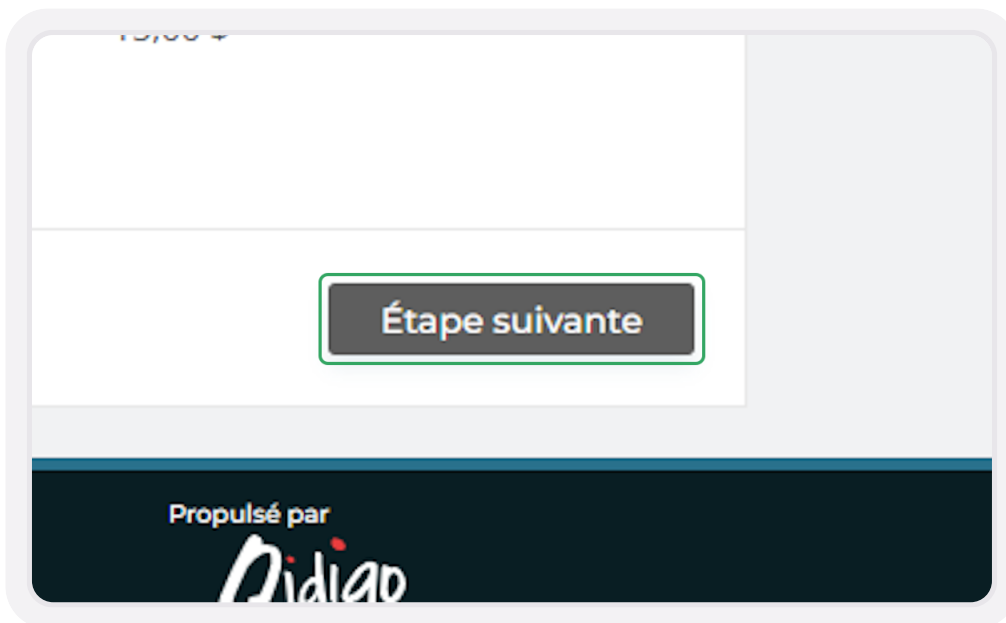
11 Cliquer sur « Choisir les participants » À cette étape, vous pouvez sélectionner tous vos enfants en même temps.



12 Sélectionner les grandeurs de chandail désirées

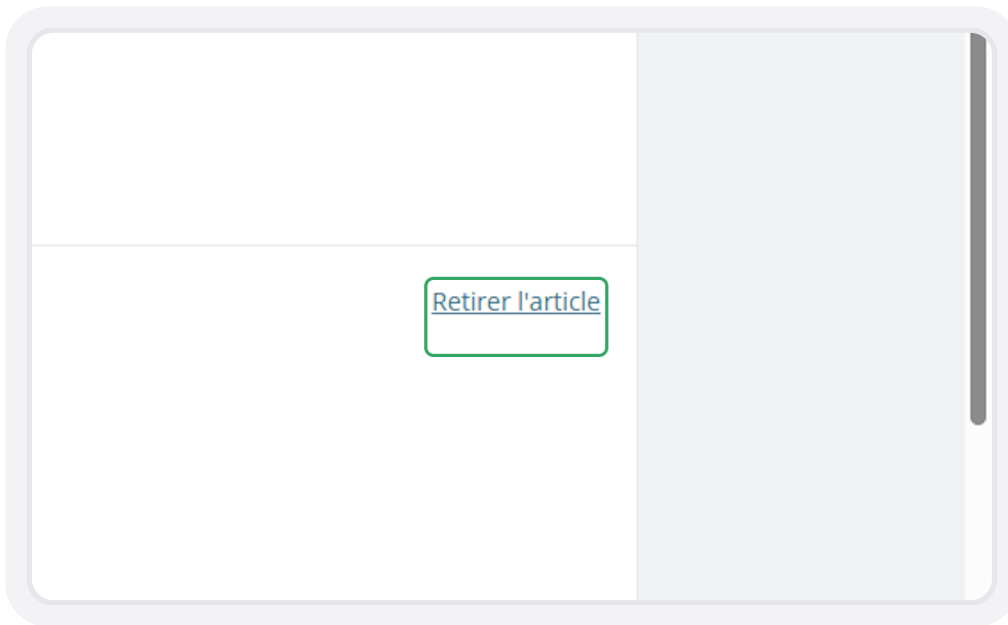


13 Cliquer sur « Étape suivante »



14

Vous constaterez que chaque enfant aura toutes les grandeurs sélectionnées. Retirer les grandeurs non associées à chaque enfant (en sous-titre).



15

Cliquer sur « Ajouter au panier »



16 Cliquer sur « Continuer mes achats »



## Ajout du service de garde

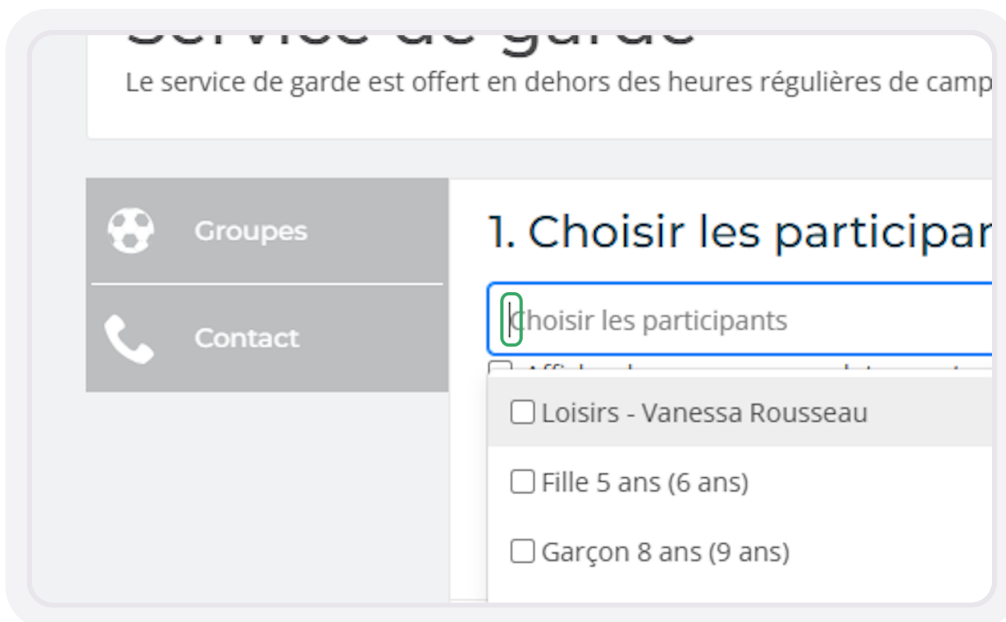
17 Cliquer sur « Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil »



18 Cliquer sur « Service de garde »




19 Cliquer sur « Choisir les participants » Vous pouvez sélectionner tous vos enfants en même temps.



20 Sélectionner les semaines désirées

**Service de garde | Semaine 1**



Durée : du 25 juin 2026  
Plage horaire : Lundi à vendredi 07h00 à 08h30  
Places restantes : aucune  
Genre : pour tous  
Âge : 5 ans - 12 ans

**Service de garde | Semaine 2**

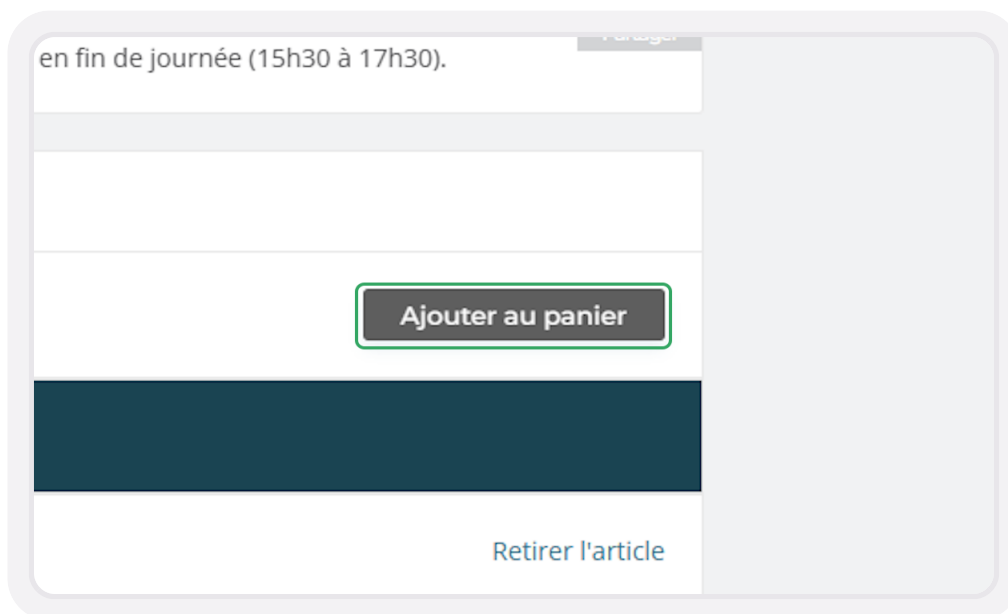
Durée : du 29 juin 2026

21 Cliquer sur « Étape suivante »

**Prix minimum**  
45,00 \$

**Étape suivante**

22 Vérifier les informations, puis cliquer sur « Ajouter au panier »



23 Cliquer sur « Continuer mes achats »



## Ajout des sorties

24

Cliquer sur « Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil »



Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

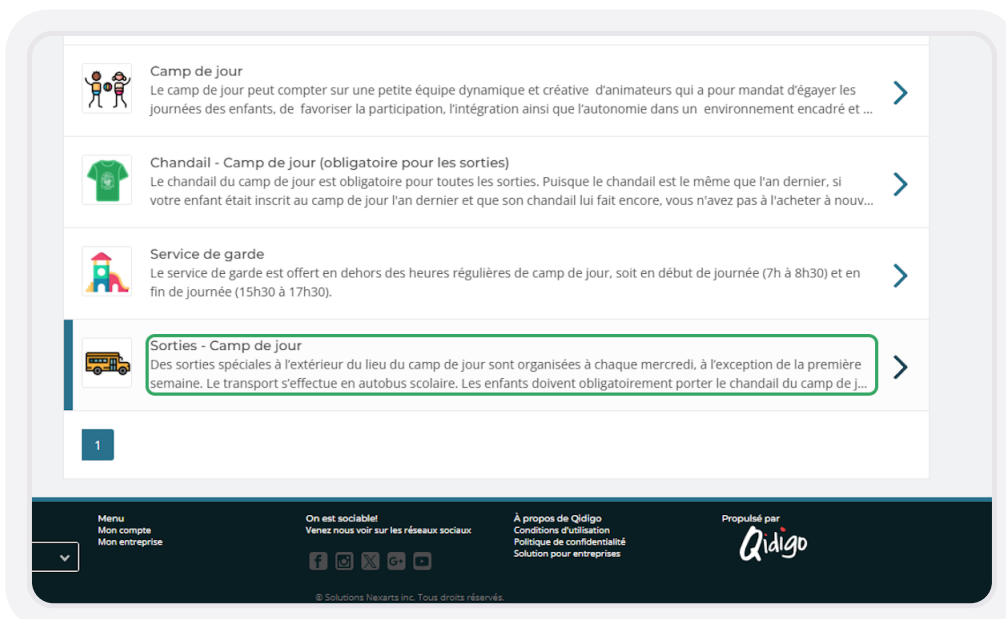
**Service de garde**  
Le service de garde est offert en dehors des heures régulières de camp de jour, soit en début de journée (7h à 8h30) et en fin de journée (15h30 à 17h30).

Groupes  
Contact

1. Choisir les participants à inscrire  
Choisir les participants  
 Afficher les groupes complets ayant une liste d'attente
2. Sélectionner les groupes

25

Cliquer sur « Sorties – Camp de jour »



Camp de jour  
Le camp de jour peut compter sur une petite équipe dynamique et créative d'animateurs qui a pour mandat d'égayer les journées des enfants, de favoriser la participation, l'intégration ainsi que l'autonomie dans un environnement encadré et...

Chandail - Camp de jour (obligatoire pour les sorties)  
Le chandail du camp de jour est obligatoire pour toutes les sorties. Puisque le chandail est le même que l'an dernier, si votre enfant était inscrit au camp de jour l'an dernier et que son chandail lui fait encore, vous n'avez pas à l'acheter à nouveau.

Service de garde  
Le service de garde est offert en dehors des heures régulières de camp de jour, soit en début de journée (7h à 8h30) et en fin de journée (15h30 à 17h30).

**Sorties - Camp de jour**  
Des sorties spéciales à l'extérieur du lieu du camp de jour sont organisées à chaque mercredi, à l'exception de la première semaine. Le transport s'effectue en autobus scolaire. Les enfants doivent obligatoirement porter le chandail du camp de jour.

1

Menu  
Mon compte  
Mon entreprise

On est sociable!  
Venez nous voir sur les réseaux sociaux

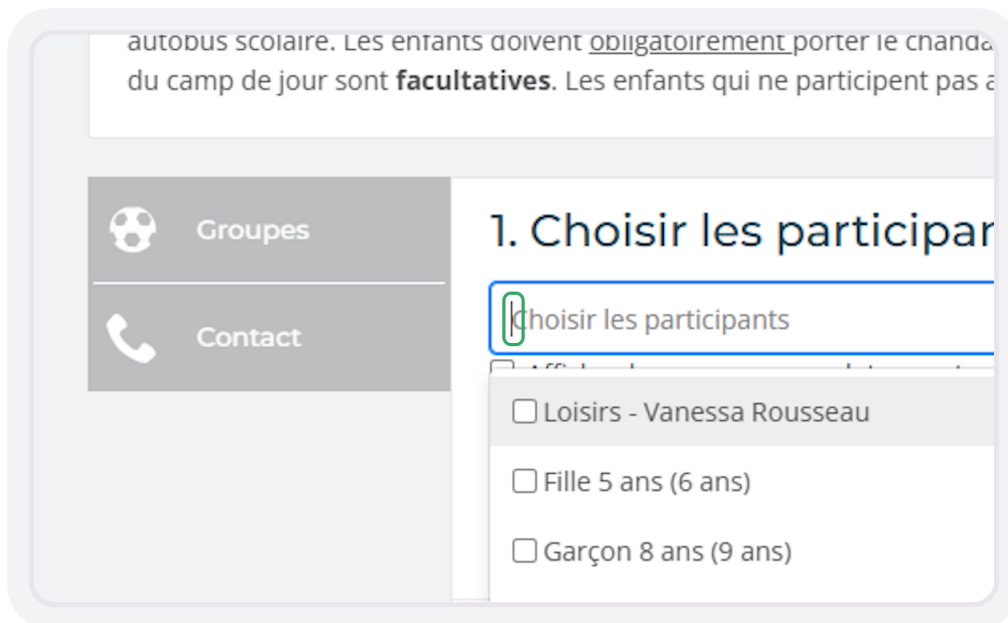
À propos de Qidigo  
Conditions d'utilisation  
Politique de confidentialité  
Solution pour entreprises

Propulsé par  
**Qidigo**

© Solutions Neovarts Inc. Tous droits réservés.

26

Cliquer sur « Choisir les participants » Vous pouvez sélectionner tous vos enfants en même temps.

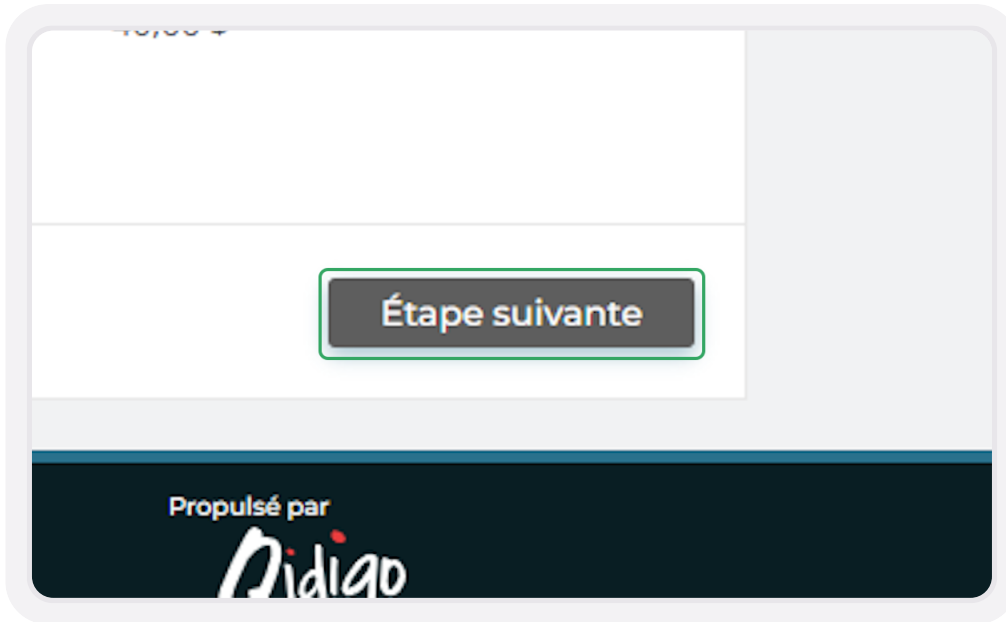


27

Sélectionner les sorties désirées



28 Cliquer sur « Étape suivante »



29 Vous constaterez que chaque enfant aura toutes les sorties sélectionnées. Si un enfant ne souhaite pas participer à une sortie, vous pouvez retirer l'article.



30 Cliquer sur « Ajouter au panier »



## Finaliser le panier

31 Dans le panier, cliquer sur « Étape suivante »

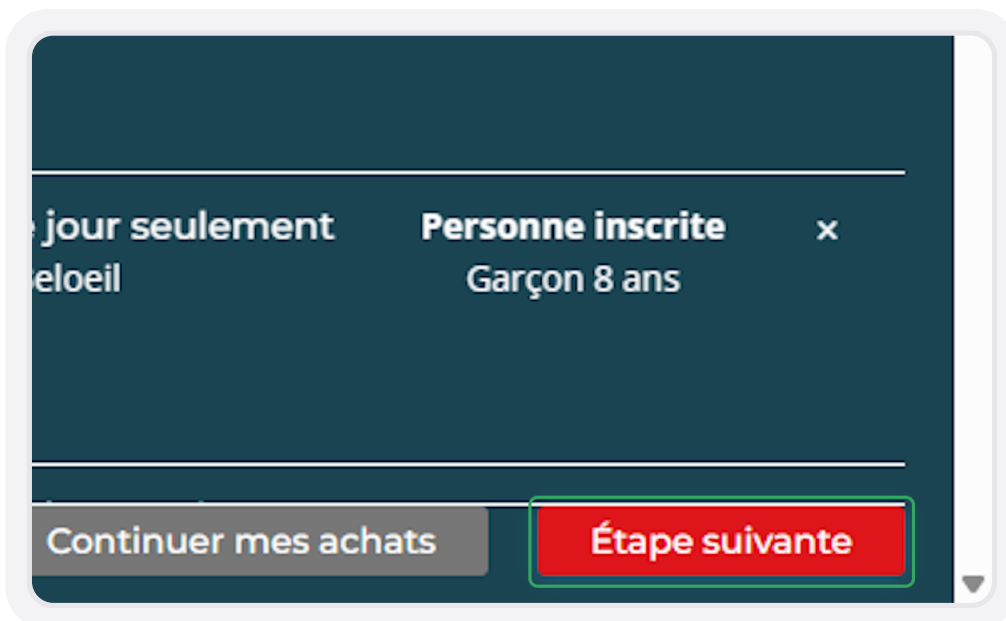
Toute demande de remboursement doit nous parvenir avant le premier dimanche de juin et des frais d'administration de 10 \$ par semaine, par facture, jusqu'à un maximum de 30 \$ seront retenus sur le montant à rembourser. Le formulaire de demande de remboursement, en annexe B, devra être dûment rempli et transmis au Service des loisirs dans les délais requis.

Après cette date, aucun frais d'inscription au camp de jour ou au service de garde n'est remboursable. Seules les sorties hebdomadaires peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement.

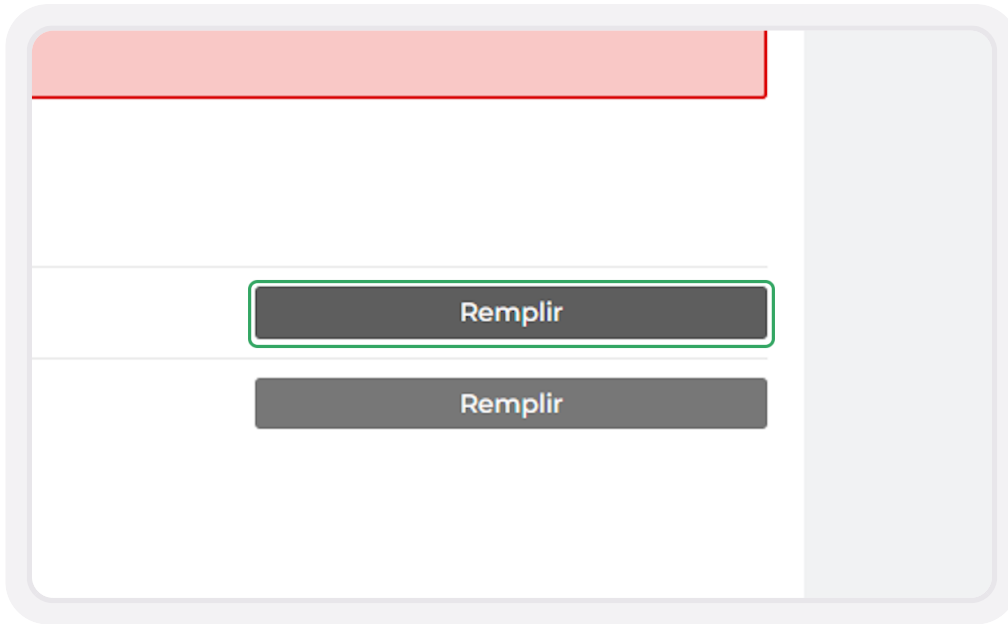
Il est possible de changer une semaine de fréquentation au camp de jour ou au service de garde pour une autre semaine durant la saison, et ce, aux conditions suivantes :

- la semaine à déplacer ne doit pas être débutée au moment où la demande est déposée ;
- la nouvelle semaine de fréquentation choisie doit disposer d'un nombre de place suffisant.

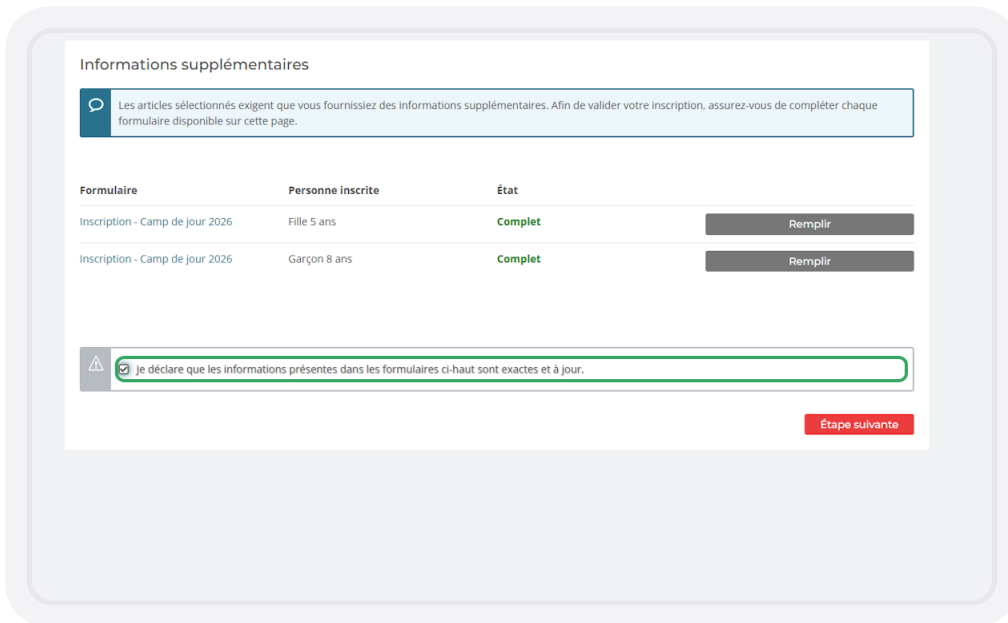
Si un enfant ne participe pas à une sortie à laquelle il était inscrit, il est possible d'obtenir le remboursement de celle-ci en remplissant le formulaire de demande de remboursement de sortie en annexe A, au plus tard le dernier dimanche d'août. Les remboursements sont traités et émis à la fin de la saison du camp de jour.



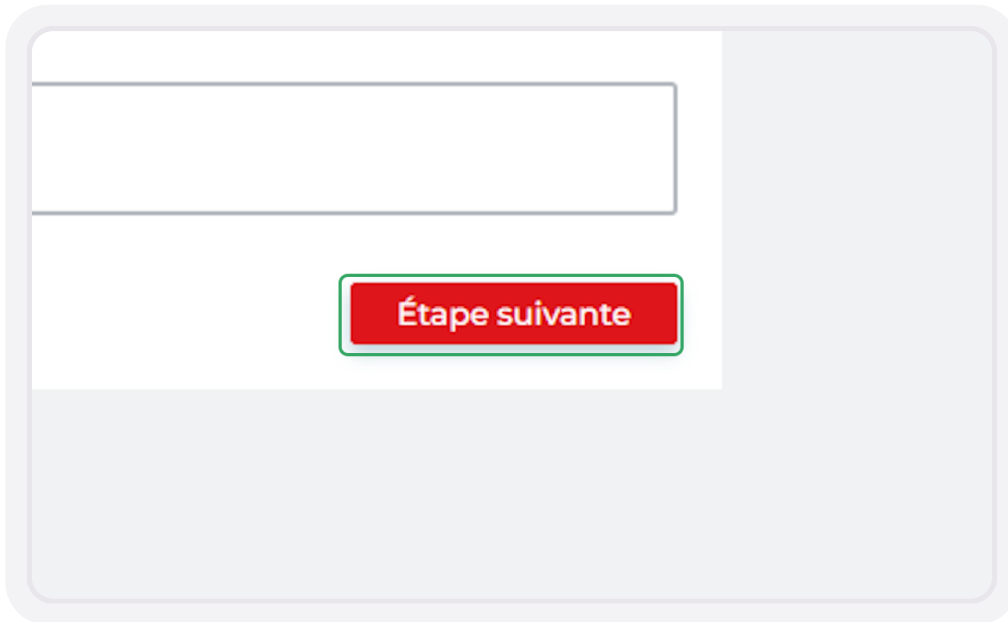
32 Remplir le questionnaire de santé pour chaque enfant



33 Déclarer que les informations fournies sont exactes et à jour

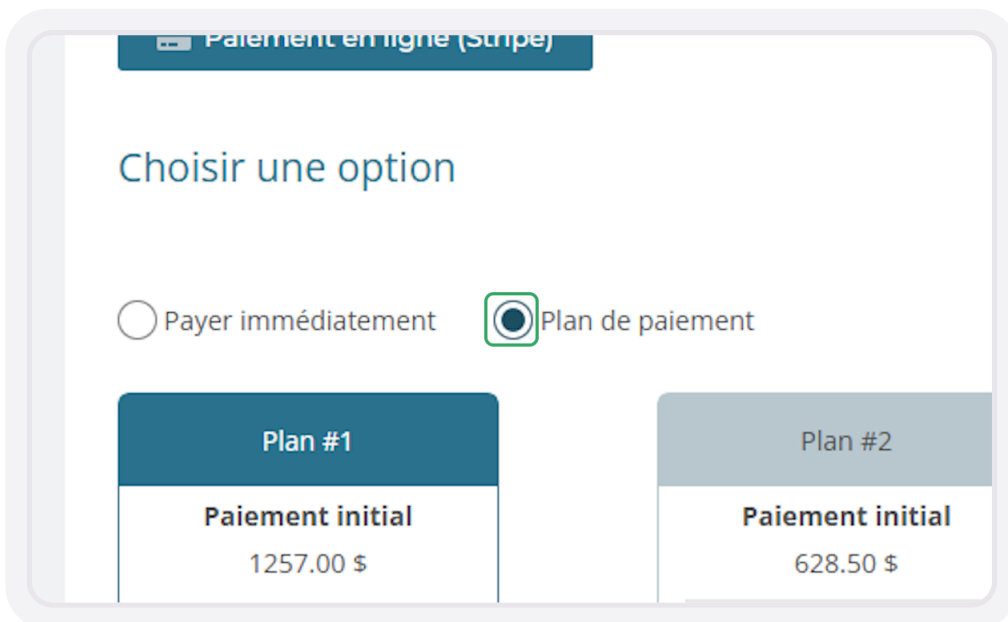


34 Cliquer sur « Étape suivante »



35 Procéder au paiement :

- Paiement complet immédiat
- Plan de paiement





PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

**RÈGLEMENT NO. 23.06**

---

**ANNEXE A – FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR L'INSCRIPTION  
AU CAMP DE JOUR**

---

*Amendé par 23.06.01.26 le 16 janvier 2026*

CAMP DE JOUR

# *Saint-Mathieu-de-Beloeil*

Date de la demande de remboursement : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Semaine(s) de camp de jour visée(s) par la demande de remboursement :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Raison du remboursement : \_\_\_\_\_

Montant du remboursement : \_\_\_\_\_ \$

Nom du parent : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_

---

**Veillez remettre ce formulaire au Service des loisirs par courriel à [loisirs@stmathieudebeloeil.ca](mailto:loisirs@stmathieudebeloeil.ca) ou en personne aux bureaux municipaux, et ce, au plus tard le 1<sup>er</sup> dimanche de juin afin de pouvoir bénéficier d'un remboursement.**

**Veillez noter que des frais d'administration de 10 \$ par semaine, par facture, jusqu'à un maximum de 30 \$ seront retenus sur le montant à rembourser.**

---

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Demande reçue le :
Approuvé par :
Signature :
Poste budgétaire :
Date de remboursement :
Méthode de remboursement : <input type="checkbox"/> Carte de crédit <input type="checkbox"/> Chèque

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

**RÈGLEMENT NO. 23.06**

---

**ANNEXE B – FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE SORTIE**

---

*Amendé par 23.06.01.26 le 16 janvier 2026*

CAMP DE JOUR

# *Saint-Mathieu-de-Beloeil*

Date de la demande de remboursement : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Sortie : \_\_\_\_\_

Date de la sortie : \_\_\_\_\_

Raison du remboursement : \_\_\_\_\_

Montant du remboursement : \_\_\_\_\_ \$

Nom du parent : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_

---

**Veillez remettre ce formulaire au Service des loisirs par courriel à [loisirs@stmathieudebeloeil.ca](mailto:loisirs@stmathieudebeloeil.ca) ou en personne aux bureaux municipaux, et ce, au plus tard le dernier dimanche d'août afin de pouvoir bénéficier d'un remboursement.**

---

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Demande reçue le :

Approuvé par :

Signature :

Poste budgétaire :

Date de remboursement :

Méthode de remboursement :  Carte de crédit

Chèque